

# 24

## PARCOUREZ UNE ANNÉE D'ACTUALITÉ CAPTIVANTE

**Année politique, économie mondiale, maritimisation de l'économie, diplomatie chinoise, biodiversité...** Les grands enjeux du temps présent contextualisés, développés et analysés avec rigueur et clarté.

**Parlement européen, démocratie participative, liberté d'expression, violence...** Quelles conceptions pour quelles sociétés ?

**Troubles des conduites alimentaires, santé publique, mucoviscidose...** Où en est la recherche ?

**Système solaire, origine des oiseaux, intelligence artificielle générative...** Avec la science, faisons le point...

**Eiffel, Picasso, Colette, littérature italienne...** Des artistes à l'honneur.

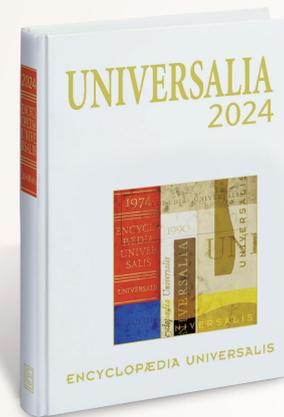
**Anatomie d'une chute, Wahou !, Les Heures heureuses, La Danseuse, Esterno Notte...** La culture en 2023.

Joe Biden et Volodymyr Zelensky à Kiev en février 2023  
(Evan Vucci/ POOL/ AFP)



# UNIVERSALIA 2024

VOTRE LIVRE REPÈRE  
INDISPENSABLE DE  
L'ACTUALITÉ 2023 !



- UN FORMAT (206 x 294 MM) MANIABLE ET PRATIQUE
- UNE ÉLÉGANTE COUVERTURE EN SKINLUXE, AVEC VIGNETTE EN QUADRICHROMIE ET MOTIFS ORANGE ET OR.

Est-il possible en un seul volume de tout dire d'une année entière de la vie de l'humanité, avec ce que cela induit de tensions, bouleversements et conflits, mais aussi de créations, nouveautés et découvertes ? Est-il même raisonnable de l'envisager ?

C'est pourtant la gageure que nous entendons relever depuis cinquante ans avec Universalialia. Pour y arriver, il est indispensable de s'entourer des meilleurs auteurs spécialistes afin d'offrir des articles de qualité dans tous les domaines de connaissance. Une vaste entreprise qu'à force de ténacité nous espérons avoir menée à bien. Car c'est ainsi que, fidèles à une conception rigoureuse et structurée de l'information, nous concevons notre démarche encyclopédique, sans oublier, bien sûr, d'y apporter l'humilité requise.

S'appuyant sur une construction éditoriale qui a fait ses preuves, *Universalialia 2024* a donc été pensé pour vous apporter des contenus indispensables au décryptage de l'actualité et des problématiques de notre temps.

L'éditeur

UNIVERSALIA 2024 A UNE NOUVELLE FOIS  
BÉNÉFICIÉ DE L'EXPERTISE  
DE 120 AUTEURS COLLABORATEURS

Envie d'en savoir plus sur nos auteurs et notre démarche éditoriale ? Rendez-vous sur :  
[www.encyclopaedia-universalis.fr/nous-connaître/nos-auteurs-et-conseillers-editoriaux/](http://www.encyclopaedia-universalis.fr/nous-connaître/nos-auteurs-et-conseillers-editoriaux/)

ENCYCLOPÆDIA  
UNIVERSALIS

88 ter, avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt - RCS 672 048 915  
tél. : 01 75 60 42 40 - fax : 01 46 84 05 54 CONTACT : [u24@universalis.fr](mailto:u24@universalis.fr)

ENCYCLOPÆDIA  
UNIVERSALIS

# 24

# UNIVERSALIA 2024

LES PERSONNALITÉS, LA POLITIQUE,  
LES CONNAISSANCES, LA CULTURE EN 2023

# AVEC UNIVERSALIA 2024, REVIVEZ LES MOMENTS CLÉS DE L'ACTUALITÉ DE 2023 EN 8 GRANDES RUBRIQUES

**1 LA MARCHÉ DU TEMPS.** Une chronologie détaillée des événements politiques, économiques et sociaux de l'année 2023



Adhésion de la Finlande à l'OTAN, avril 2023 (Mustafa Kamaci/ Anadolu Agency/ AFP)

**2 LES DOSSIERS.** Des problématiques au cœur de l'époque

France : l'année politique 2023 • Économie mondiale : dureté financière, ralentissement et fragmentation des échanges • La maritimisation de l'économie • La Chine, une diplomatie tous azimuts • La Biélorussie indépendante : entre Europe et Russie • L'Allemagne d'Angela Merkel • Le Parlement européen • La démocratie participative • La liberté d'expression • La violence • La guerre franco-allemande (1870-1871) • Victoria, le portrait d'une époque • L'Affiche rouge • Une histoire des recensements de population • La sociologie du travail • La santé publique • Les troubles des conduites alimentaires • La mucoviscidose • Eiffel, le constructeur • La révolution Picasso • Colette, la fugitive • La littérature italienne, entre tradition et modernité • Le Templo Mayor. Révélation sur le monde aztèque • Le système solaire • Origine et évolution des oiseaux



Marche contre l'antisémitisme à Paris, avril 2023 (Telmo Pinto/ SOPA Images/ LightRocket/ Getty Images)

**3 L'ANNÉE CULTURELLE.** Les films, les livres, les expositions, les séries... qui ont marqué l'année 2023

Anatomie d'une chute, film de Justine Triet • Nicolas de Staël, exposition au musée d'Art moderne à Paris • L'Échiquier, roman de Jean-Philippe Toussaint • Succession, série dirigée par Jesse Armstrong...



Champ de blé aux corbeaux, V. Van Gogh (Francis G. Mayer/ Corbis/ VCG/ Getty Images)

**4 L'ANNÉE SCIENTIFIQUE.** Les enjeux de l'avenir

L'intelligence artificielle générative • Biodiversité : les acquis de la COP 15 • Lancement de la mission Juice • Prix Nobel de chimie 2023 : des nanoparticules permettant de manipuler la lumière • Séismes en Turquie et en Syrie

**5 L'ANNÉE SPORTIVE.** Une année riche en performance

Cyclisme : Vingegaard devant Pogačar à l'arrivée de la Grande Boucle • Handball : la France proche du doublé mondial • Natation : le phénomène Léon Marchand • Rugby : l'Afrique du Sud championne du monde



Finale du Championnat du monde féminin de handball 2023 : France-Norvège (Henk Seppen/ Orange Pictures/ DPPI/ AFP)

**6 LES PORTRAITS.** 15 personnalités parmi les plus marquantes de l'année

Philippe Aghion • Cate Blanchett • Charles III • André Comte-Sponville • Emma Dante • Novak Djokovic • Didier Fassin...



Anne-Sophie Pic (Maurice Rougemont/ Gamma-Rapho/ Getty Images)

**7 LES VIES.** Portraits de personnalités disparues en 2023

Russell Banks • Harry Belafonte • Hans Belting • Silvio Berlusconi • Jane Birkin • Daniel Cohen • Jacques Delors • Jean-Jacques Favier • Jacques Julliard • Georges Kiejman • Henry Kissinger • Claude Lorius • Paco Rabanne • Hubert Reeves • Philippe Sollers • Alain Touraine • Tina Turner...



Carla Bley (Michel Baret/ Gamma-Rapho/ Getty Images)



Milan Kundera (Louis Monnier/ Gamma-Rapho/ Getty Images)



John Goodenough (University of Texas at Austin/ UPI/ Alamy/ Hemis)



Kaija Saariaho (Raphael Gaillardie/ Gamma-Rapho/ Getty Images)

**8 LE MONDE D'AUJOURD'HUI.** Un état des lieux géopolitique de chaque pays de la planète, sous forme de fiches signalétiques

L'année 2023 en France est en partie dominée par la très impopulaire réforme des retraites, que le gouvernement d'Élisabeth Borne, faute de majorité absolue à l'Assemblée nationale – et malgré une mobilisation d'une ampleur exceptionnelle –, a imposée en utilisant l'article 49, alinéa 3 de la Constitution. Elle voit également l'adoption, en décembre, d'une loi sur l'immigration très répressive, répondant aux exigences de la droite et de l'extrême droite. Par ailleurs, l'inflation étant toujours élevée, les Français restent confrontés à des difficultés en matière de pouvoir d'achat et à une pauvreté de plus en plus prégnante. Sur la scène internationale, le conflit russo-ukrainien, puis la guerre entre Israël et le Hamas à partir de l'automne occupent l'agenda des autorités françaises et viennent renforcer le sentiment d'inquiétude des Français.

## France : l'année politique 2023

Nicolas TENZER

122

En 2023, l'agenda des autorités françaises est encore marqué par l'actualité internationale et ses conséquences sur la vie économique et politique du pays. À la guerre menée par Moscou contre l'Ukraine s'ajoutent l'attaque terroriste et les massacres conduits par le Hamas le 7 octobre, ainsi que la violente riposte d'Israël sur la bande de Gaza. Les événements internationaux ne sont pas sans conséquence sur le sentiment d'inquiétude partagé par des Français par ailleurs confrontés à l'inflation, à une très faible croissance, à un chômage qui ne recule pas ou très peu et à une grande pauvreté de plus en plus prégnante. En outre, le pays connaît deux attentats terroristes, dont l'un coûte la vie à un professeur de lycée, et plus de quarante Français trouvent la mort dans les massacres du Hamas. De nombreux projets d'attaques terroristes d'ultradroite sont également déjoués au cours de l'année, la question préoccupant de plus en plus le pouvoir.

Dans une France où l'opinion se fracture, l'exécutif, dirigé par Elisabeth Borne, impose sa réforme des retraites contre une part considérable de la société et après plusieurs mois de mobilisations syndicales exceptionnelles. Cependant, il ne doit sa victoire qu'à l'usage de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution

(mars). Faute de majorité absolue à l'Assemblée nationale, l'utilisation de cet article devient pour lui de plus en plus régulière et, en empêchant la représentation nationale de se prononcer, donne l'impression à un nombre croissant de citoyens qu'il gouverne contre le pays. Quant à l'adoption de son projet de loi sur l'immigration (décembre), censé répondre aux « inquiétudes des Français », le gouvernement ne peut l'obtenir qu'au prix de lourdes concessions à la majorité de droite (Les Républicains, LR) du Sénat – dans le cadre d'une commission mixte paritaire – et de la défection d'une partie importante de sa propre majorité à l'Assemblée nationale. Parallèlement, le Rassemblement national (RN), qui a voté le texte en en revendiquant la paternité idéologique, continue sa progression dans les sondages et s'impose alors comme le favori des élections européennes de 2024.

### La politique de réformes à l'épreuve

Les événements des années précédentes avaient freiné les ambitions réformatrices du chef de l'État. Après le mouvement des gilets jaunes (2018-2019), les confinements liés à la pandémie



Élisabeth Borne à l'Assemblée nationale. Confrontée à une Assemblée nationale majoritairement hostile à son projet de réforme des retraites, la Première ministre Elisabeth Borne met fin aux débats le 16 mars 2023 en prononçant un discours dans lequel elle recourt à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution. Celui-ci permet de considérer un texte comme adopté sans vote, si aucune motion de censure ne vient renverser le gouvernement. À l'arrière-plan, les bancs de la gauche manifestent leur opposition à cette mesure ainsi qu'à la réforme elle-même. (Alain Jocard/ AFP)

de Covid-19 (2020-2021), ainsi que les élections présidentielle et législatives de 2022, Emmanuel Macron entend reprendre le chemin des réformes. Pourtant, cette entreprise s'avère pour le moins délicate en raison de l'absence de majorité absolue à l'Assemblée nationale, d'une majorité relative elle-même tiraillée entre son aile gauche et son aile droite, d'une opinion sourdement – et souvent ostensiblement – défavorable au pouvoir, ainsi que d'un camp présidentiel peinant de plus en plus à dessiner une ligne politique claire dans une France marquée par le reflux des partis traditionnels et l'affirmation de mouvements « antisystème ». Le destin des deux grandes lois (retraite et immigration) portées par l'exécutif en 2023 démontre amplement dans quelles difficultés se trouve le président pour définir et imposer sa politique.

Le projet de réforme des retraites du gouvernement provoque l'une des plus fortes mobilisations sociales qu'ait connues le pays depuis des décennies, sans être toutefois équivalente à celle qui avait marqué les réformes d'Alain Juppé à la fin de l'année 1995. Pendant toute la durée du premier semestre, les principaux syndicats français regroupés en intersyndicale – ce qui est la rupture entre la CFDT « réformiste » et l'exécutif – prennent la tête de la contestation. Pourtant, ni les journées de mobilisation particulièrement suivies avec leurs grandes manifestations populaires, essentiellement pacifiques, sillonnant toutes les villes du pays (jusqu'aux plus petites d'entre elles), ni les déclarations de Pierre-Louis Buis, président du Conseil d'orientation des retraites (dépendant directement de Matignon, limogé en octobre), affirmant que « les dépenses de retraite ne dérapent pas », ni les réticences d'une part significative des parlementaires de la droite traditionnelle, ni enfin l'opposition de la grande majorité des Français à la réforme (selon des sondages récurrents) ne font reculer le gouvernement. Finalement, l'adoption de la réforme des retraites (loi du 14 avril 2023) de financement rectificative de la Sécurité sociale pour 2023 n'est rendue possible que grâce à l'usage de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution. Ce dispositif, auquel la Première ministre Elisabeth Borne aura eu recours vingt-trois fois au cours de son mandat, permet au gouvernement d'obtenir l'adoption d'un texte sans que les députés n'aient à se prononcer sur celui-ci : s'ils ne renversent pas le gouvernement, il est considéré comme adopté. Le 20 mars, la motion de censure déposée par le groupe parlementaire Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (LIOT) n'est rejetée qu'à neuf voix près. La loi comporte plusieurs dispositions importantes : passage de l'âge légal de départ à la retraite à taux plein porté de soixante-deux à soixante-quatre ans d'ici à 2030, passage de la durée de cotisations requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein de quarante-deux à quarante-trois ans d'ici à 2035, suppression des principaux régimes spéciaux pour les nouveaux embauchés à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, indexation de la pension minimum sur l'IMC et non plus sur l'inflation... La loi aménage ces dispositions afin de permettre aux personnes ayant eu des carrières longues de partir plus tôt à la retraite. L'âge de soixante-sept ans est maintenu pour les départs en retraite sans décote pour les personnes n'ayant pas suffisamment d'années de cotisation. Selon le gouvernement, certaines dispositions seraient de nature à bénéficier aux femmes ayant eu

FRANCE : L'ANNÉE POLITIQUE 2023

FAC-SIMILÉ Taille réelle 166 x 240 mm

608 pages

180 articles et  
872 repères événementiels

120 auteurs

279 illustrations :  
photographies, dessins, cartes  
et tableaux en couleurs

197 fiches pays